



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 14/05/2024

DELIBERATION n° CEVE – 2024 – 08– FC - 002

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la FCV2A*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2024-06-DEVE-001 du CEVE du 26 mars 2024 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la FCV2A pour 2024-2025 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Capacité

MCC capacite droit 2024-2025

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-JURISTE-DE-COPROPRIETE-FC-L3-2024-2025
--

Masters

MCC M1 DMSE ALT 2024-25

MCC MASTER-MENTION-DROIT DES AFFAIRES-PT-Juriste de copropriété-FC-2024-2025
--

MCC-MASTER-MENTION-DROIT DU PATRIMOINE-PT-Ingénierie du Patrimoine-Diagnostic et stratégies patrimoniales-FC-M2-24 25
MCC-MASTER-MENTION-DROIT-FISCAL-PT-DFE-FC-M2-2024-2025 VD
MCC-MASTER-MENTION-DROIT-SOCIAL-PT-DMSE-FC-M2-2024-2025
MCC-M2 EJPS-FC-M2-2024-2025 - 2024.v2

Diplômes d'université

MCC-DU DS 2024-2025
MCC-DU MSE-2024-2025
MCC-DU-Comprendre-et-accompagner-le-handicap-2024-2025 VD
MCC-DU-Droit-et-Religions-2024-2025
MCC-DU-Droit-Pénitentiaire-2024-2025
MCC-DU-EJPS-FC-2024-2025
MCC-DU-Médiation-2024-2025
MCC-DU-Personnes vulnérables-2024-2025
MCC-DIU-Normes-et-Religions-2024-2025

Type Diplôme : CAPACITÉ EN DROIT		
COMPOSANTE	DROIT	
Session	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage de prévu		
Autres modalités		
Les stagiaires ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 15/20 au certificat de la Capacité de Droit, sont autorisés à s'inscrire directement en deuxième année de la Licence de Droit de l'Université Toulouse Capitole		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens sont régies par la charte des examens et ses annexes en vigueur		
Seconde chance		
Pour chacune des unités d'enseignement non validées et non compensées lors de la session 1, les apprenants seront en session 2 interrogés oralement ou par le biais d'un écrit sur les matières pour lesquelles les notes obtenues sont inférieures à la note moyenne de 10/20. La session peut être organisée en distanciel après autorisation du responsable pédagogique et se tiendra après la session 1 du semestre 2.		
Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si note moyenne globale supérieur ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
Les notes supérieures ou égales à 10/20, au module ou à l'UE sont capitalisables et reportées en cas de redoublement		
Compensation		
Les modules, UE et semestre peuvent être obtenus isolément avec une note supérieur ou égale à 10/20 ou par compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 25 septembre 2021 relatif au certificat de capacité en droit		

Capacité en Droit		Certificat de Capacité en droit - Année spéciale								1ère session	Seconde session/chance	
		Certificat de Capacité en droit - Année spéciale								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	46	92			Oui	Oui				
UE	S1	UE 1				1	Oui	Oui				
Bloc	S1	module 1 : Appréhender le Droit										
Matière	S1	Qu'est-ce que le Droit ?	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S1	Les sources et les grandes catégories du Droit	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S1	L'organisation juridictionnelle	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 2 : Décrire l'organisation politique et juridique de la France										
Matière	S1	L'Etat (organisation et budget)	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S1	L'organisation territoriale	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 3 : Expression écrite/oral et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
UE	S1	UE 2				1	Oui	Oui				
Bloc	S1	module 1 : Décrire les principaux sujets et objets des relations entre personnes privées										
Matière	S1	Personnes - Famille	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S1	Le patrimoine	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 2 : Décrire les moyens et les principes de l'action de l'Etat										
Matière	S1	L'administration	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S1	Les libertés	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 3 : Expression écrite/oral et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
		TOTAL SEMESTRE 1	46	92								

Capacité en Droit		Certificat de Capacité en droit - Année spéciale								1ère session	Seconde session/chance	
		Certificat de Capacité en droit - Année spéciale								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre		SEMESTRE 2	54	108			Oui	Oui				
UE	S2	UE 3				1	Oui	Oui				
Bloc	S2	module 1 : Identifier les éléments fondamentaux du procès										
Matière	S2	Les différents types de procès (civil, social, pénal)	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S2	L'infraction et son auteur	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	La preuve	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 2 : Identifier les sources des obligations entre personnes privées										
Matière	S2	Le contrat	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
Matière	S2	La responsabilité civile	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Bloc	S2	module 3 : Expression écrite/orale et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
UE	S2	UE 4				1	Oui	Oui				
Bloc	S2	module 1 : Savoir se situer dans le contexte juridique et économique										
Matière	S2	Le contexte international	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S2	Le contexte économique : le marché et la société du numérique	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	L'entreprise	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 2 : La relation de travail										
Matière	S2	Les salariés	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S2	Les agents publics	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Les circuits de l'emploi	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 3 : Expression écrite/orale et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
		TOTAL SEMESTRE 2	54	108								
		TOTAL ANNEE	100	200								
			300									

Capacité en Droit		Certificat de Capacité en droit 1ere année								1ère session	Seconde session/chance	
		Certificat de Capacité en droit 1ere année								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	25	50			Oui	Oui				
UE	S1	UE 1				1	Oui	Oui				
Bloc	S1	module 1 : Appréhender le Droit										
Matière	S1	Qu'est-ce que le Droit ?	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S1	Les sources et les grandes catégories du Droit	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S1	L'organisation juridictionnelle	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 2 : Décrire l'organisation politique et juridique de la France										
Matière	S1	L'Etat (organisation et budget)	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S1	L'organisation territoriale	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 3 : Expression écrite/orale et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
		TOTAL SEMESTRE 1	25	50								
Semestre		SEMESTRE 2	25	50			Oui	Oui				
UE	S2	UE 2				1	Oui	Oui				
Bloc	S2	module 1 : Identifier les éléments fondamentaux du procès										
Matière	S2	Les différents types de procès (civil, social, pénal)	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S2	L'infraction et son auteur	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	La preuve	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 2 : Identifier les sources des obligations entre personnes privées										
Matière	S2	Le contrat	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S2	La responsabilité civile	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 3 : Expression écrite/orale et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
		TOTAL SEMESTRE 2	25	50								
		TOTAL ANNEE	50	100								
			150									

Capacité en Droit		Certificat de Capacité en droit 2nde année								1ère session	Seconde session/chance	
		Certificat de Capacité en droit 2nde année								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	21	42			Oui	Oui				
UE	S1	UE 3				1	Oui	Oui				
Bloc	S1	module 1 : Décrire les principaux sujets et objets des relations entre personnes privées										
Matière	S1	Personnes - Famille	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S1	Le patrimoine	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 2 : Décrire les moyens et les principes de l'action de l'Etat										
Matière	S1	L'administration	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1
Matière	S1	Les libertés	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S1	module 3 : Expression écrite/orale et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
		TOTAL SEMESTRE 3	21	42								
Semestre		SEMESTRE 4	29	58			Oui	Oui				
UE	S2	UE 4				1	Oui	Oui				
Bloc	S2	module 1 : Savoir se situer dans le contexte juridique et économique										
Matière	S2	Le contexte international	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S2	Le contexte économique : le marché et la société du numérique	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	L'entreprise	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 2 : La relation de travail										
Matière	S2	Les salariés	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1	Oral/Écrit	1,5
Matière	S2	Les agents publics	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Les circuits de l'emploi	4	8		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	S2	module 3 : Expression écrite/orale et méthodologie juridique	5	10		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral/Écrit	1
		TOTAL SEMESTRE 4	29	58								
		TOTAL ANNEE	50	100								

Capacité en Droit		Certificat de Capacité en droit 2nde année								1ère session	Seconde session/chance	
		Certificat de Capacité en droit 2nde année								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
		TOTAL ANNEE	150									

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
PARCOURS-TYPE	Juriste de Copropriété	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf après décision du Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages Si la formation n'est pas suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Apprentissage ou Professionnalisation), un stage d'une durée de 3 mois donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport d'activité réalisé pendant le stage (UE6). Les stagiaires de formation professionnelle, hors bénéficiaires du PRF, justifiant d'une expérience suffisante dans le domaine, peuvent, à l'appréciation du responsable de la formation, être dispensés du stage d'application.		
Autres modalités Lorsque la formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, l'UE6 donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un projet professionnel appliqué (PPA).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen /		
Seconde chance Il est organisé une session de seconde chance donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres. La session de seconde chance pour les 2 semestres aura lieu au mois de juin ou de septembre. Peuvent se présenter en seconde chance tous étudiants ajournés à un semestre quel que soit le motif de ce résultat (Absence ou note inférieure à la moyenne). L'étudiant « admis par compensation » ne peut pas bénéficier de la seconde chance. L'étudiant compose sur les UE non validées en session 1, à l'exception des UE en contrôle continu qui sont reportées en seconde chance. Les épreuves de la session de seconde chance, prennent la forme d'oraux, lorsqu'il existe un tirage au sort entre plusieurs matières en session 1, un nouveau tirage est organisé en session de seconde chance.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation. Seule l'UE6 Pratique professionnelle (stage/apprentissage) n'est pas compensable et doit être validée isolément.		
Note éliminatoire /		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation 1° session d'examen
Parcours-type		Juriste de Copropriété												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 6			93	56		30		Oui									
Bloc	S2	RNCP38186BC08 - Agir et communiquer dans un contexte juridique																	
UE	S2	UE4 : Gestion administrative et juridique						8	8	Oui	Oui								
Matière	S2	Gestion financière et comptable	Porteur		21				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					Examen écrit ou oral sur les matières
Matière	S2	Droit des sociétés	Porteur		18				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Déontologie et statut du Syndic de copropriété	Porteur		13				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Droit du travail et ressources humaines	Porteur		29				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Bloc	S2	1)RNCP38186BC01 - Utiliser les outils numériques de référence 2)RNCP38186BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse 3)RNCP38186BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère																	
UE	S2	UE 5 : Environnement technique et langue						6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Gestion du stress et de l'humain	Porteur			21			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Simulation de médiation en copropriété				11			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Informatique « métier » et protection des données	Porteur		12				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Matière	S2	Langue vivante : Anglais	Porteur			20			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1					
Bloc	S2	1) RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel 2) RNCP38186BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																	
UE	S2	UE 6 : Pratique professionnelle (stage/alternance)						16	16	Oui	Non								
		Simulation d' Assemblée générale de copropriété				4			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3	Oral		Activité pédagogique spécifique : 2h TD de rémunérés pour les préparation de sujet ar groupe
		Rapport d'activité (en cas de rupture de contrat) / projet professionnel appliqué	Porteur					15	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance			3				
		Total semestre 6			93	56		30								6			
		Total année			275	126		60								20,5			

Année 2024 - 2025

REFERENTIEL COMPETENCES - Licence mention droit parcours type Juriste de Copropriété

BLOCS		RNCP38186BC01 - Utiliser les outils numériques de référence	RNCP38186BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse	RNCP38186BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel	RNCP38186BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	RNCP38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique	RNCP38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte	RNCP38186BC08 - Agir et communiquer dans un contexte juridique	Modalités d'évaluation
Compétences		- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autévaluer pour améliorer sa pratique - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	- Identifier et mobiliser les sources adéquates en vue de résoudre une problématique juridique - Utiliser l'ensemble des outils juridiques - Saisir l'histoire, l'esprit et la finalité de la règle de droit - Evaluer la légitimité, l'effectivité et l'efficacité de la règle de droit - Employer le vocabulaire juridique approprié - Identifier les règles/procédures et les distinguer d'autres règles/processus - Qualifier juridiquement les données d'un problème ou d'une situation - Formuler la problématique d'un sujet (d'une situation soumise) de façon intelligible et concise - Déterminer les règles applicables - Articuler plusieurs règles applicables - Restituer des connaissances juridiques, de façon structurée et en les contextualisant, y compris d'un point de vue historique - Lire et analyser les textes juridiques, décisions et arrêts rendus par les différentes juridictions - Comprendre le sens, la valeur et la portée d'un texte ou d'une décision de justice - Interpréter la règle de droit en utilisant les techniques du raisonnement juridique et en mesurant les implications pratiques et éthiques des interprétations possibles - Appréhender les mouvements et les évolutions de la production, de l'acceptation et de la sanction de la règle de droit - Identifier sa place en tant qu'acteur et sujet actif/passif de la règle de droit	- Acquérir des connaissances pertinentes dans des domaines extra-juridiques - Adapter sa réflexion juridique en fonction des contraintes de l'environnement - Analyser les mécanismes institutionnels et faits sociaux influant directement les voies du droit, y compris en intégrant une dimension historique - Intégrer la nature compromissaire de la règle de droit - Déterminer les outils de négociation et de résolution des conflits - Maîtriser l'organisation de la justice et identifier les différentes institutions et juridictions - Comprendre la genèse d'une règle de droit pour en apprécier les avantages et les risques - Identifier les enjeux historiques et contemporains de la citoyenneté et de la démocratie	- Identifier et définir un besoin dans un contexte juridique - Organiser une veille juridique - Utiliser les outils numériques juridiques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation argumenter ou répondre à une question juridique - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet juridique - Développer une argumentation juridique avec esprit critique (oral + écrit)	
LICENCE - DROIT COPRO	UE1 - Droit des biens	Droit général des biens						X		
		Droit de la copropriété :								
		Les éléments structurels de la copropriété						X		
		Organes et gouvernance de la copropriété						X		
		Droits et obligations des copropriétaires						X		
		Pratiques professionnelles dela copropriété						X		
	UE 2 : Droits des contrats et de la construction	Droit de la construction						X		
		Pratique du droit des assurances						X		
		Urbanisme						X		
		Techniques du bâtiment et diagnostics techniques						X		
	UE 3 : Contentieux et procédures	Introduction au droit processuel					X			
		Gestion des procédures et copropriétés en difficulté					X			
		Prévention- traitement du contentieux					X			
	UE4 : Gestion administrative et juridique	Gestion financière et comptable							X	
		Droit des sociétés							X	
		Déontologie et statut du Syndic de copropriété							X	
		Droit du travail et ressources humaines							X	
	UE 5 : Environnement technique et langue	Gestion du stress et de l'humain			X					
		Simulation de médiation en copropriété		X						
		Informatique « métier » et protection des données	X							
		Langue vivante : Anglais			X					
	UE 6 : Pratique professionnelle (stage/alternance)	Simulation d'Assemblée de générale de copropriété			X					
		Rapport de stage en cas de rupture de contrat) / projet professionnel appliqué			X	X				

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	UFR Droit et Science Politique	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS-TYPE	Droit et Management Social de l'Entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Le parcours Droit et Management Social de l'Entreprise est uniquement ouvert en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)		
EVALUATION, NOTATION, ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS, SECONDE CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'alternant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL								session unique		
Parcours-type		Droit et Management Social de l'Entreprise - FI Alternance								Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1										
UE	S1	UE 1 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail 1	66		12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droit des obligations et droit du travail	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1
Matière	S1	Droit des relations individuelles de travail	30		9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3
Matière	S1	Droit des relations individuelles de travail - Séminaires applicatifs	15									
UE	S1	UE 2 : Maîtriser le déploiement de la stratégie et des outils RH 1	57		10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	8		
Matière	S1	Management et comportement organisationnel	15		3	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Gestion de la paie	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Stratégie et environnement économique de l'entreprise	12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Gestion de projet	15		3	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE 3 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH 1	18	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Outils informatiques appliqués à la RH	18	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S1	UE 4 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH 1	18		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droit de l'environnement	18		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
UE	S1	UE 5 : Communiquer en milieu professionnel 1	21		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	LV1 : Anglais	21		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
		Total semestre 1	180	9	30	30	Oui	Oui				7
Semestre	S2	SEMESTRE 2										
UE	S2	UE 6 : Communiquer en milieu professionnel 2	42		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4		
Matière	S2	Techniques de communication et conduite de réunion	18		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	LV1 : Anglais	24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 7 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail 2	39		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Droit social des entreprises en difficulté	21		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
Matière	S2	Droit International privé	18		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
UE	S2	UE 8 : Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail	63		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Histoire du mouvement social	18		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
Matière	S2	Droit du travail - Relations collectives du travail	30								Écrit	3
Matière	S2	Droit du travail - Relations collectives du travail - Séminaires applicatifs	15									
UE	S2	UE 9 : Maîtriser le droit de la protection sociale	45		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Droit de la protection sociale - Principes généraux	30		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3
Matière	S3	Droit de la protection sociale - Séminaires applicatifs	15									
UE	S2	UE 10 : Maîtriser le déploiement de la stratégies et des outils RH 2	24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Initiation aux pratiques de la GRH (formation/recrutement/GPEPP)	24		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 11 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH 2	24		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4		
Matière	S2	Initiation aux SI RH	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Transformation digitale de la fonction RH	9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 12 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH 2	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4		
Matière	S2	Initiation à l'analyse des risques RH	6		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Initiation à la RSE	9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
UE	S2	UE 13 : Appui à la transformation en contexte professionnel 2			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S2	Note alternance			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	
		Total semestre 2	252		30	30	Oui	Oui				15
		Total année	432	9	60							22
			441									

La matière Droit des obligations devient Droit des obligations et droit du travail. Elle passe de 24h à 21h

La matière Contrats de travail devient Droit des relations individuelles de travail. Elle passe de 24 à 30h.

La matière Contrats de travail - séminaires applicatifs devient Droit des relations individuelles de travail - séminaires pplicatifs. Elle passe de 40h à 15h.

Le total des ECTS passe de 7 à 10 avec l'adjonction de la matière Gestion de projets dans l'UE qui portait 3 ECTS
Le coefficient de l'UE 2 passe de 7 à 10 avec l'adjonction de la matière Gestion de projets dans l'UE qui est coeff 3

La matière Gestion de projet passe dans l'UE 2, elle était dans l'UE 6 et était seule à la constituer

L'UE 5 - Communication spécialisée 1 devient l'UE 5 - Communiquer en milieu professionnel 1

L'UE 6 - Communication spécialisée 2 devient l'UE 6 - Communiquer en milieu professionnel 2
Techniques de communication devient histoire du mouvement social et bascule dans l'UE 10
Conduite et animation de réunion devient Techniques de communication et conduite de réunion et prend un coefficient de 4

Droit de la défaillance économique et droit du travail devient Droit social des entreprises en difficultés

La matière Histoire du mouvement social est créé et adjointe à l'UE 8, elle comporte 18 heures et a un coefficient 1

Sécurité sociale devient Droit de la protection sociale et est divisé en deux matières, principes généraux et séminaires applicatifs. Le total de la matière passe de 48h à 45h

6 heures sont ajoutées à la matière, passant de 18h à 24h

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	parcours Juriste de Copropriété
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS-TYPE	Juriste de Copropriété	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M1	Session unique	
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
En première ou en seconde année, les apprenants qui ne sont pas alternants (apprentissage ou professionnalisation) doivent effectuer un stage d'une durée minimale de 16 semaines. Le stage est évalué en suivant les mêmes modalités que le projet professionnel appliqué.		
Autres modalités		
Le master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété accueille prioritairement du public alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.		
Les apprenants passent au second semestre du Master 1 une certification en langue Linguaskills		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les unités d'enseignements sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. Seule l'UE11 Projet professionnel appliqué du Master 2ème année n'est pas compensable et doit être validée isolément.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES													Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	CM ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	Porteur		190		21		30		Oui	Oui					10	
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01									Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Protection des données informatiques			14				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02									Oui	/						
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier			19				3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises			8					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Statut et missions			11					1,5	Non		CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10									Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Droit de l'entreprise			49				8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	L'entreprise individuelle			14					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	L'entreprise sociétaire			21					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire)			14					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S1	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC06									Oui	/						
UE	S1	UE 4 : Droit des contrats			78				10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Vente immobilière, prêts et garanties			32					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	1	Écrit	3	
Matière	S1	Droit des baux			30					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	1	Écrit	3	
Matière	S1	Droit commun des assurances			16					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02									Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Culture générale en matière immobilière			30				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Histoire du droit de la copropriété			3					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Histoire des baux			3													
Matière	S1	Histoire de l'habitat			3													
Matière	S1	Transition écologique et RSE dans l'immobilier			10					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Matière	S1	Sociologie de la copropriété			11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03									Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Langue vivante : anglais					21		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
		Total semestre 1			190		21		30									

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES													Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste de Copropriété													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	CM ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			226		14		30		Oui	Oui					12	
Bloc	S2	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01									Oui	/						
UE	S2	UE 7 : Informatique professionnelle			21				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Utilisation et valorisation des data - archivage numérique			14					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			CC à caler sur le dernier cours présentel
Matière	S2	Initiation aux logiciel professionnels			7					1	Non		CCI (CC Intégral)		1			
Bloc	S2	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC06									Oui	/						
UE	S2	UE 8 : Droit de la propriété immobilière			74				10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des biens immobiliers			25					4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	4	Ecrit transversal sur les 2 matières + CC sur le droit de la copropriété
Matière	S2	Droit de la copropriété des immeubles bâtis -mise en situation			21					4	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 2	1			
Matière	S2	Droit de la publicité foncière			10					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Matière	S2	Comptabilité de la copropriété			18					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07									Oui	/						
UE	S2	UE 9 : Droit de l'urbanisme et de la construction			76				10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Copropriété et problématiques environnementales			14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Matière	S2	Droit de l'urbanisme			14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Matière	S2	Droit de la construction			19					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	CT transversal sur les 2 matière
Matière	S2	Pratique de l'assurance de la construction			8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S2	Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti			21					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		1			
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02									Oui	/						
UE	S2	UE 10 : Droit du logement social			21				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	les acteurs du logement social			7					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	Epreuve transvesale commune aux 3 matières
Matière	S2	Le statut hlm du bail d'habitation			8						Non	Oui						
Matière	S2	Le syndic social			6					1	Non	Oui						
Bloc	S2	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC09									Oui	/						
UE	S2	UE 11 : Droit du contentieux			27				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du procès			17					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		1	Écrit	1,5	
Matière	S2	Voies d'exécution			10					1	Non		CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 Contribuer à la transformation en contexte professionnel - RNCP38159BC04									Oui	/						
UE	S2	UE 12 : Méthodologie			7		14		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodes de recherche et usage raisonné du web			7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Note projet Voltaire
Matière	S2	Définition du PPA - accompagnement et séminaire d'actualité					14			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1	
		Total semestre 2			226		14		30									
		Total année			416		35		60								22	

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	Porteur		199	28		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01								Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Outils numériques spécialisés			14			2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Les bases de données des immeubles			7				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	Quizz commun durée globale 1h
Matière	S1	BIM et Metaverse			7				1	Non	Oui						
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 1/3								Oui	/						
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier			18			3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Déontologie - Concurrence			10				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	Quizz
Matière	S1	Responsabilité et assurance professionnelle			8				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	Quizz
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10								Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Gestion de l'entreprise			71			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gestion comptable et financiere			16				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	2 intervenants - quizz
Matière	S1	Gestion des Ressources Humaines			24				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	3 intervenants
Matière	S1	Management de l'entreprise immobilière			16				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	4 intervenants
Matière	S1	Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise			15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	Droit pénal 9h et entreprise et difficultés eco 6h
Bloc	S1	Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires - RNCP38159BC08								Oui	/						
UE	S1	UE 4 : L'immeuble			62	14		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Division de l'immeuble : division en copropriété			18	14			8	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	Projet avec soutenance transverse de 1 h30 sur les enseignements de division de l'immeuble : cas pratique en groupe.
Matière	S1	Division de l'immeuble : division en volumes			14												
Matière	S1	Ingénierie et optimisation foncière			16												
Matière	S1	Promotion immobilière			14												
Bloc	S1	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC09								Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Le contentieux de la copropriété			34			5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Le procès de copropriété			4				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	Quizz possible
Matière	S1	Gestion des procédures de la copropriété			18												
Matière	S1	Prévention et traitement du contentieux : les MARD			12				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	1	
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 1/2								Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Langue vivante - Anglais de l'immobilier				14		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
		Total Semestre 3			199	28		30								11	

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 14 mai 2024 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2024 - 08 - FC - 003																	
MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4	Porteur							Oui	Oui						
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 2/3								Oui	/						
UE	S2	UE 7 : Stratégie et marketing d'une entreprise de service			18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Stratégie			6				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	Organisation de Quizz
Matière	S2	Marketing			8				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		
Matière	S2	Techniques commerciales			4				0,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07								Oui	/						
UE	S2	UE 8 : La copropriété			77			11	11	Oui	Oui						Quizz 1,5h et cas pratique avec rendu écrit et soutenance
Matière	S2	Droit de la copropriété			52	14				Non	Oui	CC&CT	CC=3 CT=8				Evaluation sous forme deux épreuves : un écrit (quizz) de 1h30 sur l'ensemble des matières et un travail collectif (cas pratique) avec rapport écrit et une soutenance.
Matière	S2	Copropriétés en difficultés			18					Non	Oui						
Matière	S2	Droit comparé de la copropriété			7					Non	Oui						
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 3/3								Oui	/						
UE	S2	UE 9 : Expertise, fiscalité et politiques publiques			35			5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Expertise immobilière			11				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S2	Fiscalité immobilière			12				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	1	
Matière	S2	Politique publique et ingénierie de subventions			12				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	quizz
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 2/2 Contribuer à la transformation en contexte professionnel - RNCP38159BC04								Oui	/						
UE	S2	UE 10 : Communication professionnelle			28			3,5	3,5	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	S2	Gestion du stress et de l'humain			21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/ quizz, mise en situation à voir
Matière	S2	Simulation d'assemblée de copropriété			7				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	3	Activité pédagogique à prévoir pour les sujets 2h/td par groupe
Bloc	S2	Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires - RNCP38159BC05								Oui	/						
UE	S2	UE 11 : Projet professionnel appliqué				21		8	8	Oui	Non						
Matière	S2	Projet professionnel appliqué				21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1	
		Total semestre 4			158	35		30								8	
		Total annuel			357	63		60								19	
					420												

REFERENTIEL COMPETENCES - Master Droit des Affaires parcours Juriste de copropriété

BLOCS		RNCP38159BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	RNCP38159BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	RNCP38159BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP38159BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	RNCP38159BC05 - Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires	RNCP38159BC06 - Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires	RNCP38159BC07 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires	RNCP38159BC08 - Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires	RNCP38159BC09 - Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires	RNCP38159BC10 - Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration	Modalités d'évaluation
Compétences		Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et aux nécessités des approches stratégiques nouvelles Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) Concevoir et mettre en œuvre des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Réaliser une veille juridique complète afin d'identifier les différentes sources d'information Interpréter les dispositions internationales, européennes, nationales en droit des affaires en vue de s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence Analyser la jurisprudence nationale et européenne pour en dégager la portée dans le contexte professionnel Contrôler les stratégies contentieuses L'argumentation en identifiant les questions juridiques dans un dossier afin d'en analyser la teneur et d'y répondre Concevoir, à destination des entreprises et de leurs dirigeants des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit des affaires afin d'éclairer leurs actions Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées au droit des affaires Conseiller sur les outils d'optimisation de l'implantation en France de sociétés étrangères et de l'implantation à l'étranger de sociétés françaises en vue d'accompagner le	Identifier les problématiques juridiques des différentes stratégies de l'entité afin de protéger ses intérêts Évaluer les risques juridiques en vue de proposer des solutions de couverture des risques Proposer des stratégies juridiques pour l'entité Concevoir et mettre en œuvre des procédures pour garantir le respect des obligations légales d'une entreprise Identifier les compétences et attributions des différents services internes et externes à l'entité Identifier des outils de prévention et gestion des risques juridiques de l'organisation pour les mettre en œuvre Prendre part au pilotage de l'entité afin de protéger ses intérêts	Concevoir des documents de compréhension et d'analyse en vue d'une aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit des affaires Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement d'une entité afin d'orienter la prise de décision Présenter les différentes options juridiques susceptibles de répondre aux objectifs et besoins Exposer les opportunités et risques des différentes options de façon à permettre la prise de décision (bilan coûts/avantages des options) Identifier les questions juridiques soulevées par une situation de fait intéressant la vie de l'entreprise et proposer une solution	Identifier les points de convergence et de divergence entre les parties Définir une stratégie de négociation permettant de défendre les intérêts de l'entité Organiser et mener les négociations pour défendre les intérêts de l'entité Rédiger des actes juridiques nécessaires (contrats, statuts) Établir les procès-verbaux d'assemblée générale ou de conseil d'administration	Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, arbitrage, juridictions étatiques) pour régler le litige Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend Élaborer une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts de l'entité Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse	Choisir la forme juridique la plus adaptée Déterminer l'organisation optimale de la gouvernance Arrêter les clauses statutaires Mener l'ensemble des formalités de création Promouvoir l'éthique et la conformité au sein de l'entreprise Proposer les solutions fiscales et sociales adaptées à l'évolution de l'entreprise Suivre juridiquement les besoins de financement de l'entreprise Proposer les regroupements et/ou filialisations nécessaires Accompagner juridiquement le développement international de l'entreprise Accompagner l'entreprise dans le cadre de la prévention et du traitement de ses difficultés Conseiller le dirigeant d'entreprise Envisager la transmission à cause de mort de l'entreprise Accompagner la cession entre-vifs à titre gratuit ou onéreux Accompagner la restructuration de l'entreprise en difficulté	
MASTER JCOPRO	Master 1	UE 1	Protection des données informatiques	X								
		UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier	Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises		X							
			Statut et missions		X							
		UE 3 - Droit de l'entreprise	L'entreprise individuelle								X	
			L'entreprise sociétaire								X	
			Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire)								X	
		UE 4 - Droit des contrats	Vente immobilière, prêts et garanties				X					
			Droit des baux				X					
			Droit commun des assurances				X					
		UE 5 - Culture générale en matière immobilière	Histoire du droit de la copropriété		X							
			Histoire des baux		X							
			Histoire de l'habitat		X							
			Transition écologique et RSE dans l'immobilier		X							
		UE 6 - Langue vivante	Anglais		X							
			Utilisation et valorisation des data - archivage numérique	X								
		UE7 - Informatique professionnelle	Initiation aux logiciels professionnels	X								
			Droit des biens immobiliers				X					
		UE8 - Droit de la propriété immobilière	Droit de la copropriété des immeubles bâtis - mise en situation				X					
			Droit de la publicité foncière				X					
			Comptabilité de la copropriété				X					
		UE9 - Droit de l'urbanisme et de la construction	Copropriété et problématiques environnementales					X				
			Droit de l'urbanisme					X				
			Droit de la construction					X				
			Pratique de l'assurance de la construction					X				
		UE10 - Droit du logement social	Réglementation technique, diagnostics et pathologies du bâti					X				
			Les acteurs du logement social		X							
			Le statut Hlm du bail d'habitation		X							
		UE11 - Droit du contentieux	Le syndicat social		X							
			Droit du procès							X		
		UE12 - Méthodologie	Voies d'exécution							X		
			Méthodes de recherche et usage raisonné du web	X								
			Définition du PPA - accompagnement et séminaire d'actualité			X						
	Master 2	UE 1 - Outils numériques spécialisés	Les bases de données des immeubles	X								
			BIM et Metaverse	X								
		UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier	Déontologie - Concurrence - 7/3		X							
			Responsabilité et assurance professionnelle		X							
		UE 3 - Gestion de l'entreprise	Gestion comptable et financière								X	
			Gestion des Ressources Humaines								X	
			Management de l'entreprise immobilière								X	
			Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise								X	
		UE 4 - L'immeuble	Division de l'immeuble : division en copropriété						X			
			Division de l'immeuble : division en volumes						X			
			Ingenierie et optimisation foncière						X			
			Promotion immobilière						X			
		UE 5 - Le contentieux de la copropriété	Le procès de copropriété							X		
			Gestion des procédures de la copropriété							X		
			Prévention et traitement du contentieux : les MARD							X		
		UE 6 - Langue vivante	Anglais de l'immobilier		X							
		UE7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service	Stratégie		X							
			Marketing		X							
			Techniques commerciales		X							
		UE8 - La copropriété	Droit de la copropriété					X				
			Copropriétés en difficultés					X				
			Droit comparé de la copropriété					X				
		UE9 - Expertise, fiscalité et politiques publiques	Expertise immobilière		X							
			Fiscalité immobilière		X							
			Politique publique et ingénierie de subventions		X							
		UE10 - Communication professionnelle	Gestion du stress et de l'humain			X						
			Simulation d'assemblée de copropriété			X						
		UE11 - Projet professionnel appliqué	Projet professionnel appliqué			X	X					

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU PATRIMOINE	
PARCOURS-TYPE	Ingénierie du Patrimoine : Diagnostic et Stratégies Patrimoniales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Il est possible de suivre le Master 2 mention Droit du Patrimoin parcours Droit Ingénierie du Patrimoine : Diagnostic et stratégies patrimoniales sous contrat de professionnalisation		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'obtention du D.U. Gestion du patrimoine professionnel TPE/PME avec une note moyenne au moins égale à 14 sur 20 entraîne une dispense du bilan patrimonial (UE4).		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Pour obtenir le semestre 2, une note supérieur ou égale à 8/20 doit être obtenue à la soutenance du bilan patrimonial appliqué		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DU PATRIMOINE								session unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine - Diagnostic et stratégies patrimoniales								Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3				1	Oui	Oui				
UE	S1	UE 1 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine privé	51	108	15		Oui	Oui				
Matière	S1	Optimisation des relations patrimoniales du couple	6	9		1			CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Contrôle terminale sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Gestion du patrimoine et droit des biens		15								
Matière	S1	Assurance-vie et gestion patrimoniale		24								
Matière	S1	Patrimoine privé et stratégies fiscales	12	18								
Matière	S1	Fiscalité immobilière	12	21								
Matière	S1	Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires	9	21								
Matière	S1	Pratique de l'assurance-vie	12									
UE	S1	UE 2 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine professionnel	26	57	10		Oui	Oui				
Matière	S1	Techniques comptables	3	12					CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Contrôle terminale sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Stratégies patrimoniales et droit des sociétés (1)	8	15								
Matière	S1	Patrimoine social	6	9								
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	9	18								
Matière	S1	Stratégies patrimoniales et droit des sociétés (2)		3								
UE	S1	UE3 : Mettre en œuvre les stratégies patrimoniales	33	105	15		Oui	Oui				
Matière	S1	Investissements immobiliers	6	24					CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Contrôle terminale sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Droit international privé		12								
Matière	S1	Garanties		9								
Matière	S1	Allocation d'actifs	12	15								
Matière	S1	Approche macro-économique des marchés		9								
Matière	S1	Statut des conseillers du patrimoine		6								
Matière	S1	Intermédiation		9								
Matière	S1	Expertise en communication commerciale	12	12								
Matière	S1	Conseil en investissements financiers (AMF) (facultatif)	3									
Matière	S1	Valeurs mobilières		9								
		total semestre 3	110	270	40							
Semestre	S2	Semestre 4					Oui	Oui				
UE	S2	UE4: Stratégies patrimoniales			20	3	Oui	Oui				
Matière	S2	Stratégies patrimoniales	39	30		1			CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		Les apprenants doivent rédiger en groupe un bilan patrimonial portant sur une étude de cas proposée par la direction pédagogique. Le bilan fera l'objet d'une soutenance individuelle.
						2				CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance	
		Total semestre 4	39	30	20							
		Total année	149	300	60						12	

MASTER 2		DROIT DU PATRIMOINE									session unique		Observation session d'exams
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine - Diagnostic et stratégies patrimoniales									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée		
Semestre	S1	Semestre 3				1	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine privé	51	108	15	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Contrôle terminale sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Optimisation des relations patrimoniales du couple	6	9			Non	Oui					
Matière	S1	Gestion du patrimoine et droit des biens		15			Non	Oui					
Matière	S1	Assurance-vie et gestion patrimoniale		24			Non	Oui					
Matière	S1	Patrimoine privé et stratégies fiscales	12	18			Non	Oui					
Matière	S1	Fiscalité immobilière	12	21			Non	Oui					
Matière	S1	Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires	9	21			Non	Oui					
Matière	S1	Pratique de l'assurance-vie	12			Non	Oui						
UE	S1	UE 2 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine professionnel	26	57	10		Oui	Oui					
Matière	S1	Techniques comptables	3	12			Non	Oui					
Matière	S1	Stratégies patrimoniales et droit des sociétés (1)	8	15			Non	Oui					
Matière	S1	Patrimoine social	6	9			Non	Oui					
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	9	18			Non	Oui					
Matière	S1	Stratégies patrimoniales et droit des sociétés (2)		3			Non	Oui					
UE	S1	UE3 : Mettre en œuvre les stratégies patrimoniales	33	105	15		Oui	Oui					
Matière	S1	Investissements immobiliers	6	24			Non	Oui					
Matière	S1	Droit international privé		12			Non	Oui					
Matière	S1	Garanties		9			Non	Oui					
Matière	S1	Allocation d'actifs	12	15			Non	Oui					
Matière	S1	Approche macro-économique des marchés		9			Non	Oui					
Matière	S1	Statut des conseillers du patrimoine		6			Non	Oui					
Matière	S1	Intermédiation		9			Non	Oui					
Matière	S1	Expertise en communication commerciale	12	12			Non	Oui					
Matière	S1	Conseil en investissements financiers (AMF) (facultatif)	3				Non	Oui					
Matière	S1	Valeurs mobilières		9			Non	Oui					
		total semestre 3	110	270	40								
Semestre	S2	Semestre 4					Oui	Oui					
UE	S2	UE4: Stratégies patrimoniales			20	1	Oui	Oui					
Matière	S2	Stratégies patrimoniales	39	30		1			CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		Les apprenants doivent rédiger en groupe un bilan patrimonial portant sur une étude de cas proposée par la direction pédagogique. Le bilan fera l'objet d'une soutenance individuelle.	
						2			CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance	3		
		Total semestre 4	39	30	20								
		Total année	149	300	60						6		

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT FISCAL	
PARCOURS-TYPE	Droit Fiscal de l'Entreprise - Parcours FC	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Il est possible de suivre le Master 2 mention Droit Fiscal parcours Droit Fiscal de l'Entreprise en contrat de professionnalisation		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne anuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que le stagiaire obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT FISCAL											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fiscal de l'Entreprise - parcours FC											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3							Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38197BC06 - Identifier et intégrer les problématiques fiscales des entreprises							Oui	Non						
UE	S1	UE 1 : Optimisation de l'imposition de l'activité courante des entreprises	39	35			15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Les fondamentaux de la comptabilité (sauf public experts comptables)	4													
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires (dont TVA appliquée aux immeubles)	12	12												
Matière	S1	Imposition du bénéfice (dont BNC)	16	12												
Matière	S1	Fiscalité des personnes publiques	4	4												
Matière	S1	Actualités fiscales	3	7												
UE	S1	UE 2 : Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprises	39	24			15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	8	8												
Matière	S1	Fiscalité des groupes de sociétés	8													
Matière	S1	Fiscalité des restructurations	16	16												
Matière	S1	Contribution économique territoriale	7													
Bloc	S1	RNCP38197BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit fiscal national et international							Oui	Non						
UE	S1	UE 3 : Conseil au contribuable dans un contexte international	12	8			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
Matière	S1	Fiscalité internationale	12	8												
Bloc	S1	RNCP38197BC07 - Gérer et assurer la protection des intérêts des contribuables							Oui	Non						
UE	S1	UE 4 : Optimisation de la situation fiscale des particuliers	24	24			8	8			CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Imposition des revenus	12	12												
Matière	S1	Fiscalité du patrimoine	12	12												
Bloc	S1	RNCP38197BC08 - Assister les contribuables et gérer les procédures fiscales							Oui	Non						
UE	S1	UE 5 : Suivi des procédures fiscales	23	21			8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Contrôle fiscal	12	12												
Matière	S1	Contentieux fiscal (dont recouvrement)	11	9												
		total semestre 3	137	112			50									
Semestre	S2	SEMESTRE 4	4				10		Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38197BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38197BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38197BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38197BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel							Oui	Non						

MASTER 2		DROIT FISCAL											session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit Fiscal de l'Entreprise - parcours FC											Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S2	UE 6 : Grand Oral					10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3	Grand Oral Transversal à toutes les matières
Matière	S2	Formation à la recherche documentaire	4													
		total semestre 4	4				10									
		total année	141	112			60								17	

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS-TYPE	Droit et Management Social de l'Entreprise	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage de prévu		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la note 0. La non-remise dans les délais impartis d'un devoir en ligne obligatoire dans le cadre du contrôle continu entraîne les mêmes effets.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et Management Social de l'Entreprise - FC										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3													
Bloc	S1	RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social					Oui	Non							
UE	S1	UE 1 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	38,5	77	15	15	Oui	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Droit des obligations	7				Oui	Oui	Contrôle continu (CC) & Contrôle terminal (CT)	CC=1 / CT=2	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de cas pratiques sur les matières désignées par les enseignants. Le CT a lieu sur une matière désignée par le responsable de formation.	
Matière	S1	Relation individuelle de travail	7	42											
Matière	S1	Rémunération et temps de travail	7	14											
Matière	S1	Initiation au droit social européen	3,5	10,5											
Matière	S1	Détachement et expatriation	3,5	10,5											
Matière	S1	Droit du travail appliqué aux entreprises en difficulté	7												
Matière	S1	Prévention des RPS (aspects juridiques)	3,5												
Bloc	S1	RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social					Oui	Non							
UE	S1	UE 2 : Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail	14	63	15	10	Oui	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Histoire du mouvement social	3,5	21		1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1		
Matière	S1	La négociation collective et les conventions collectives du travail	3,5	42		9	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 1	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de dissertations.	
Matière	S1	Gestion des conflits collectifs et individuels	7											Matière non évaluée.	
		Total semestre	52,5	140	30	25	Oui	Oui					7		
Semestre	S2	SEMESTRE 4													
Bloc	S2	RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel					Oui	Non							
UE	S2	UE 3 : Maitriser le déploiement de la stratégie et des outils RH	31,5	53	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		10				
Matière	S2	Leadership et modèles d'analyse de l'organisation	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Les CC pourront prendre la forme de cas pratiques et d'études de cas.	
Matière	S2	Outils et pratiques de Management stratégique des RH (Développement stratégique du capital humain)	14	18		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Agilité, transformation et innovation RH		10,5		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Formation professionnelle : Le plan de développement des compétences	3,5	10,5		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Audit et pilotage social	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S2	RNCP38160BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques					Oui	Non							
UE	S2	UE 4 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH	21	42	9	9	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	SIRH : déploiement et gestion	21	7			Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Les CC prendront la forme de cas pratiques transverses.	
Matière	S2	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning													
Matière	S2	Gérer les RH dans un environnement digital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)		24,5											
Matière	S2	Communication interne et réseaux sociaux													
Matière	S2	Analytics RH (modèle prédictif)		10,5											
Bloc	S2	RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large					Oui	Non							
UE	S2	UE 5 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH	21	42	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S2	GRH, entreprise durable et RSE	10,5	21			Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	Le projet est présenté lors du dernier présentiel du cours de "GRH, entreprise durable, RSE".	
Matière	S2	Management du télétravail	7	7											
Matière	S2	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	3,5	14											
Bloc		RNCP38160BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances					Oui	Non							
UE	S2	UE 6 : Analyser et mobiliser l'approche transverse des compétences en droit social et en management (Grand Oral)	7		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	2	Evaluation transverse sur l'ensemble du diplôme.	
Matière	S2	Séminaire rentrée et Formation plateforme cours	3,5												
Matière	S2	Formation documentaire	3,5												
		Total semestre	80,5	137	30	30	Oui	Oui					3		
		Total année	133	277									10		
			410												

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE LA SANTE	
PARCOURS-TYPE	Expertise de justice, professionnels de santé	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Le candidat ayant obtenu le Diplôme d'Université "Expertise judiciaire, professionnels de santé de l'Université Toulouse Capitole" ou le Diplôme d'Université "Expertise judiciaire, kinésithérapeute" peuvent postuler le M2 mention Droit de la santé, parcours Expertise de justice, professionnels de santé. Dans ce cas, les notes obtenues en DU "Expertise judiciaire, professionnels de santé" ou en Diplôme d'Université "Expertise judiciaire, kinésithérapeute" en seront reprises en Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé" pour l'UE1, l'UE4, l'UE5, l'UE6 et l'UE7. Le stagiaire devra cependant participer aux enseignements et aux cas pratiques de ces unités d'enseignement (à l'exception des enseignements de l'UE1, de l'UE4 et de l'UE6 et de la matière Outils spécifiques d'analyse du mouvement de l'UE7, Pour obtenir le Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé", le stagiaire devra en outre valider l'UE2 et l'épreuve "assurance et indemnisation" de l'UE3 et l'épreuve transaction en dommage corporel de l'UE6.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Expertise de justice, professionnels de santé								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM en ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	43,5	73,5	30		Oui	Oui					
Bloc	S1	RNCP38194BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38194BC07 - Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé 1/2 RNCP38194BC08 - Promouvoir la qualité, la sécurité, le développement durable en santé											
UE	S1	UE 1 :	11,5	14,5	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3			
Matière	S1	Formation à la recherche juridique	6	3									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S1	Méthodologie de recherche scientifique	4	3									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S1	prise en charge des données de santé	1,5	8,5									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Bloc	S1	RNCP38194BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 1/2 RNCP38194BC06 - Intégrer le droit des patients dans sa pratique professionnelle RNCP38194BC07 - Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé 2/2 RNCP38194BC09 - Participer à la gestion des ressources humaines des structures de santé											
UE	S1	UE 2 :	6,5	74	12,5	12,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	4			
Matière	S1	Le système de santé	1,5	21									1 QCM
Matière	S1	Introduction au droit des établissements médicaux sociaux		12									1 QCM
Matière	S1	Le droit de la protection sociale		5									
Matière	S1	Le droit de la relation de soin	2	21									1 QCM
Matière	S1	Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés	3	15									1 QCM
Bloc	S1	RNCP38194BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 2/2 RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 1/4											
UE	S1	UE 3 :	25,5	66	12,5	12,5	Oui	Oui					
Matière	S1	Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation	10,5	24		2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3	Ecrit transverse
Matière	S1	Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation	9	21									
Matière	S1	Assurances et indemnisation	6	21		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	1,5	Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
		Total semestre 3	43,5	154,5	30								

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Expertise de justice, professionnels de santé								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM en ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	72	85,5	30		Oui	Oui					
Bloc	S2	RNCP38194BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38194BC05 - Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé 1/2											
UE	S2	UE 4 :	12	15	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	1			
Matière	S2	Législation professionnelle (dont contentieux de la sécurité sociale dans la cadre de l'indemnisation du dommage corporel)	6	6									
Matière	S2	Méthodologie et validation scientifique	3	4,5									travail sur dossiers avec présentation orale ou QCM
Matière	S2	Analyse et compréhension des décisions de justice	3	4,5									
Bloc	S2	RNCP38194BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 2/4											
UE	S2	UE 5 :	18,5	28	9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3	
Matière	S2	Méthodologie de l'expertise	3	3									Réalisation d'une expertise et présentation orale Pour le cadre spécifique, choix d'une spécialité parmi les 5 proposées
Matière	S2	Schéma directeur d'une expertise		3									
Matière	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre général	14	12									
Matière	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre spécifique: 1 choix parmi les 5 options de spécialité parmi:		10									
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 1		10									
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 2		10									
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 3		10									
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 4		10									
	S2	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 5		10									
Matière	S2	Cas pratique : la transaction	1,5										
Bloc	S2	RNCP38194BC05 - Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé 2/2 RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 3/4											
UE	S2	UE 6 :	15	34,5	9	9	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3			
Matière	S2	Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès	3	12									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Expertise administrative : particularités missions procédures	1,5	1,5									
Matière	S2	L'expert en procédure pénale	1,5	3									
Matière	S2	La transaction en dommage corporel	4,5	15									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Le sapiteur, le collègue d'experts, la coexpertise - gestion des difficultés	3	1,5									
Matière	S2	Obligations déontologiques de l'expert	1,5	1,5									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Bloc	S2	RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 4/4											
UE	S2	UE 7	26,5	18	7	7	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3			
Matière	S2	Approche expertale responsabilité civile et indemnisation	9	3									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Expertise de justice, professionnels de santé								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM en ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Matière	S2	Evaluation médicale du préjudice	11,5	9									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques	3	6									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	S2	Outils spécifiques d'analyse du mouvement	3										
		Total semestre 4	72	95,5	30								
		Total année	115,5	250	60								
			365,5									7,5	

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit Social	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Autres modalités		
Les enseignements du D.U. « Droit social » constituent un parcours de formation continue intégré au MASTER 2 Professionnel Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise.		
Chaque parcours intégré (D.U. « Droit social » et D.U. « Management social de l'entreprise ») peut être effectué de manière dissociée et validé indépendamment l'un de l'autre.		
Le stagiaire titulaire du D.U. « Droit social » ne peut postuler le MASTER 2 Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise, que s'il est aussi titulaire du D.U. « Management social de l'entreprise ».		
Ces conditions réunies, il aura validé les UE constitutives du master et devra, afin de valider l'UE restante, soutenir un grand oral.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la note 0. La non-remise dans les délais impartis d'un devoir en ligne obligatoire dans le cadre du contrôle continu entraîne les mêmes effets.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les notes supérieures à 10/20 sont conservées en cas de redoublement.		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 14 mai 2024

ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2024 - 08 - FC - 003

Diplôme d'Université		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'examens
											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social					Oui	Non						
UE	ANNUEL	UE 1 : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	38,5	77	15	15	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	ANNUEL	Droit des obligations	7				Oui	Oui	Contrôle continu (CC) & Contrôle terminal (CT)	CC=1 / CT=2	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de cas pratiques sur les matières désignées par les enseignants. Le CT a lieu sur une matière désignée par le responsable de formation.
Matière	ANNUEL	Relation individuelle de travail	7	42										
Matière	ANNUEL	Rémunération et temps de travail	7	14										
Matière	ANNUEL	Initiation au droit social européen	3,5	10,5										
Matière	ANNUEL	Détachement et expatriation	3,5	10,5										
Matière	ANNUEL	Droit du travail appliqué aux entreprises en difficulté	7											
Matière	ANNUEL	Prévention des RPS (aspects juridiques)	3,5											
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social					Oui	Non						
UE	ANNUEL	UE 2 : Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail	14	63	15	10	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	ANNUEL	Histoire du mouvement social	3,5	21		1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1	
Matière	ANNUEL	La négociation collective et les conventions collectives du travail	3,5	42		9	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 1	3	Écrit	3	Les CC pourront prendre la forme de quizz et de dissertations.
Matière	ANNUEL	Gestion des conflits collectifs et individuels	7											Matière non évaluée.
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires	7											Les matières n'entraîneront aucune évaluation.
Matière	ANNUEL	Séminaire rentrée et Formation plateforme cours	3,5											
Matière	ANNUEL	Formation documentaire	3,5											
		Total année	59,5	140	30								7	
			199,5											

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Management social de l'entreprise	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Autres modalités		
Les enseignements du D.U. « management social de l'entreprise » constituent un parcours de formation continue intégré au MASTER 2 Professionnel Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise. Ils sont récapitulés en annexe. Chaque parcours intégré (D.U. « droit social » et D.U. « management social de l'entreprise ») peut être effectué de manière dissociée et validé indépendamment l'un de l'autre. Le stagiaire titulaire du D.U. « Management social de l'entreprise » ne peut postuler le MASTER 2 Professionnel Droit, Economie, Gestion Mention Droit Social - Parcours : Droit et Management Social de l'Entreprise, que s'il est aussi titulaire du D.U. « droit social ». Ces conditions réunies, il aura validé les UE constitutives du master et devra, afin de valider les UE restantes, soutenir un grand oral (RNCP38160BC03 ; 5 crédits ECTS).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la note 0. La non-remise dans les délais impartis d'un devoir en ligne obligatoire dans le cadre du contrôle continu entraîne les mêmes effets.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les notes supérieures à 10/20 sont conservées en cas de redoublement.		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'Université		MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Session unique			Observation session d'examens
												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel					Oui	Non							
UE	ANNUEL	UE 1 : Maitriser le déploiement de la stratégie et des outils RH	31,5	53	10	10	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			10			
Matière	ANNUEL	Leadership et modèles d'analyse de l'organisation	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2		Les CC pourront prendre la forme de cas pratiques et d'études de cas.	
Matière	ANNUEL	Outils et pratiques de Management stratégique des RH (<i>Développement stratégique du capital humain</i>)	14	18		3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUEL	Agilité, transformation et innovation RH		10,5		1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUEL	Formation professionnelle : Le plan de développement des compétences	3,5	10,5		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUEL	Audit et pilotage social	7	7		2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques					Oui	Non							
UE	ANNUEL	UE 2 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH	21	42	9	9	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			2			
Matière	ANNUEL	SIRH : déploiement et gestion	21	7			Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Les CC prendront la forme de cas pratiques transverses.	
Matière	ANNUEL	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning													
Matière	ANNUEL	Gérer les RH dans un environnement digital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)		24,5											
Matière	ANNUEL	Communication interne et réseaux sociaux													
Matière	ANNUEL	Analytics RH (modèle prédictif)		10,5											
Bloc	ANNUEL	RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large					Oui	Non							
UE	ANNUEL	UE 3 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH	21	42	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	ANNUEL	GRH, entreprise durable et RSE	10,5	21			Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Projet	1	Le projet est présenté lors du dernier présentiel du cours de "GRH, entreprise durable, RSE".
Matière	ANNUEL	Management du télétravail	7	7											
Matière	ANNUEL	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	3,5	14											
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires	7											Les matières n'entraîneront aucune évaluation.	
Matière	ANNUEL	Séminaire rentrée et Formation plateforme cours	3,5												
Matière	ANNUEL	Formation documentaire	3,5												
		Total année	80,5	137	25										
				217,5									1		

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Comprendre et accompagner le handicap	
Session DU	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-204-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage (sauf pour les demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement PRF)		
Autres modalités		
L'UE 4, « Projet Professionnel Appliqué », est validée par une restitution écrite de 40 pages minimum hors annexes. Elle prend une forme différente selon la situation du stagiaire :		
• Personne exerçant une activité en lien avec des personnes handicapées : rapport d'activité professionnelle articulé autour d'une problématique spécifique au handicap. • Demandeurs d'emploi pris en charge dans le cadre du PRFP, rapport d'activité portant sur un stage d'insertion d'une durée minimale de 5 semaines dans une structure accueillant des personnes handicapées. • Autres situations : mémoire sur les problématiques du handicap dans un contexte professionnel (prise de contact avec des organismes, entreprises, professionnels du domaine, revues de synthèse..).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire. Les justificatifs d'absence à une épreuve doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
Les UE 1 à 3 comportent chacune 2 sessions d'examen. L'UE 4 comporte une session d'examen unique.		
Sauf dérogation expresse du jury de diplôme, la seconde session d'examen des UE 1 à 3 est accessible aux seuls candidats ayant présenté la 1ère session d'examen ; elle porte uniquement sur les enseignements auxquels le candidat a obtenu une note inférieure à 10/20 et se déroule dans des conditions identiques à la première session.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément si note supérieur ou égale à 10/20 ou par compensation sous réserve que la note soit supérieure ou égale à 8/20		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Comprendre et accompagner le handicap							1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE 1 : De l'exclusion à l'intégration			2	Non	Oui						
Matière	ANNUEL	Module 1 : Approche historique, culturelle et sociale du handicap	3,5	30,5	1		Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Écrit	3	
Matière	ANNUEL	Module 2 : Droit et handicap, enseignement et aide pédagogique	3,5	30,5	1		Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Écrit	3	
UE	ANNUEL	UE 2 : Accompagnement à la socialisation			2	Non	Oui						
Matière	ANNUEL	Module 3 : La scolarisation de l'enfant handicapé : scolarisation inclusive et établissements spécialisés	3,5	30,5	1		Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Écrit	3	
Matière	ANNUEL	Module 4 : Handicap et société au XXIe siècle	3,5	30,5	1		Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	Écrit	3	
UE	ANNUEL	UE 3			1	Non	Oui						
Matière	ANNUEL	Module 5 : Le Handicap et les moyens de l'autonomie	3,5	28,5	1		Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit	3	Oral/Écrit	3	
UE	ANNUEL	UE 4 : Projet Professionnel Appliqué			2	Non	Oui						
Matière	ANNUEL	Module 6 : Méthodologie du PPA	7		2		Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance			Pas de seconde session	
		TOTAL	24,5	150,5						15			
			175										

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit et Religions	
Session DU	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Une autorisation de redoublement peut être exceptionnellement accordée par les enseignants du diplôme réunis en Commission d'admission ; elle n'est envisagée que sur demande expresse du candidat ajourné et donne lieu à la mise-en-place d'un parcours de formation individualisé.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Autres modalités		
Chaque module peut faire l'objet d'un suivi séparé ; il devient alors un « sous-parcours » du parcours général. Les conditions d'inscription aux sous-parcours, de même que les modalités de leur validation, diffèrent en fonction du sous-parcours choisi.		
L'inscription au sous-parcours « droit des religions » porte sur l'ensemble des enseignements du module 1 qui sont indissociables. Elle donne lieu à la perception de frais de formation spécifiques ; l'évaluation est obligatoire. Elle se déroule selon les modalités de contrôle des connaissances validant le module 1 et donne lieu à une certification intermédiaire intitulée « visa droit des religions » si le stagiaire y obtient une note supérieure ou égale à 10/20.		
L'inscription au sous-parcours « connaissance des religions » porte sur l'ensemble des enseignements du module 2 qui sont indissociables. Elle donne lieu à la perception de frais de formation spécifiques ; l'évaluation est obligatoire. Elle se déroule selon les modalités de contrôle des connaissances validant le module 2 et donne lieu à une certification intermédiaire intitulée « visa connaissance des religions », si le stagiaire y obtient une note supérieure ou égale à 10/20.		
L'inscription dissociée au module 3 se fait par séminaires ; elle donne lieu à la perception de frais de formation par séminaire ; elle ne donne pas lieu à certification.		
Les stagiaires titulaires des deux visas - visa « droit des religions » et visa « connaissance des religions » ou ceux ayant validé l'UE2 du DIU Normes et Religions et ayant suivi les séminaires thématiques du module 3 ou de l'UE 1 du DIU Normes et Religions au cours d'une période couvrant au plus 2 années universitaires – soit 3 années civiles –, seront autorisés à solliciter l'inscription au diplôme afin d'en postuler la délivrance.		
Cette inscription fait l'objet d'un examen par la commission pédagogique et ne peut être présentée qu'une seule fois. Elle donnera lieu au règlement de frais de diplomation. L'examen consistera en 1 grand oral, coefficient 5 et pouvant prendre la forme de l'analyse d'une situation pratique – durée 30 mn minimum – soutenu devant un jury composé à minima d'un enseignant-chercheur d'UT1 Capitole et d'un représentant de l'ICT.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
UE1 : Les épreuves écrites de l'UE peuvent prendre la forme de de QCM		
UE 2 : L'épreuve du Grand Oral est accessible aux candidats qui ont suivi l'ensemble des séminaires thématiques du module 3. Elle consiste une épreuve orale, coefficient 5 et pouvant prendre la forme de l'analyse d'une situation pratique – durée 30 mn – soutenue devant un jury composé à minima d'un enseignant-chercheur d'UT1 Capitole et d'un représentant d'une des institutions et associations partenaires au diplôme.		
Seconde chance		
Une session de rattrapage est ouverte pour les stagiaires qui n'ont pas validé le diplôme lors de la première session avec une note globale supérieure ou égale à 10/20, ou qui auraient obtenu à une des UE une note globale inférieure 8/20. Cette seconde session d'examen est organisée dans les mêmes conditions que la première. Les notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la première session sont réputées définitivement acquises et intégralement reportées lors de la seconde.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si obtention d'une note globale au diplôme supérieure ou égal à 10/20 et sans note éliminatoire.		
Capitalisation/conserver		
Les notes égales ou supérieures à 10/20 sont réputées définitivement acquises et intégralement reportées en cas de redoublement		
Compensation		
Oui		
Note éliminatoire		
Note globale inférieure à 8/20 à l'une des UE		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit et Religions								1ère session			Seconde session/chance	
Parcours		Droit et Religions								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP		Heures CM	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	ANNUEL	UE 1			5	Non	Oui							
Bloc	ANNUEL	Module 1 : Droit des religions			3	Non	Oui	CC&CT	CT 2 / CC1	5 (4 matières module 1 + histoire religieuse de la France module 2)	Écrit	3	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Cours introductif : religions et espace public		14										
Matière	ANNUEL	Droit public et religions		14										
Matière	ANNUEL	Droit privé et religions		14										
Matière	ANNUEL	Droit des institutions et activités religieuses		14										
Bloc	ANNUEL	Module 2 : Connaissances des religions			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Connaissances religieuses : présentation du judaïsme, du christianisme et de l'islam		30										
Matière	ANNUEL	Histoire religieuse de la France		14										
Matière	ANNUEL	Cultes et relations internationales	DUMMD112	10										
UE	ANNUEL	UE 2			5	Non	Oui							
Bloc	ANNUEL	Module 3 : méthodologie et formation juridique et religieuse			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Oral	
Matière	ANNUEL	Séminaire introductif cadre historique et juridique		7										
Matière	ANNUEL	Techniques de médiation		7										
Matière	ANNUEL	Médiation interculturelle I		7										
Matière	ANNUEL	Médiation interculturelle II		7										
Matière	ANNUEL	Sécularisations et statuts des cultes en Europe		7										
Matière	ANNUEL	Anthropologie religieuse		7										
		Total formation		152										

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit Pénitentiaire	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Une partie des enseignements se déroule en immersion dans une maison d'arrêt		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'ensemble des enseignements est évalué par la moyenne de deux notes :		
- Un travail d'exposé sur dossier thématique présenté en binôme faisant l'objet d'une note sur 20		
- Un grand oral transverse avec possibilité de mise en situation faisant l'objet d'une note sur 20		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Si note supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit Pénitentiaire							Session Unique	
Parcours									Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
Bloc	ANNUEL	Module 1 : Introduction au droit pénitentiaire								
Matière	ANNUEL	Histoire pénitentiaire	4							
Matière	ANNUEL	Droit et pratique de l'aménagement des peines en milieu carcéral	3	7						
Bloc	ANNUEL	Politiques pénitentiaires								
Matière	ANNUEL	<i>Réformes et plans pénitentiaires de 1945 à aujourd'hui</i>		10						
Matière	ANNUEL	<i>La justice restaurative</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	<i>Les dispositifs de préparation à la sortie de prison et de lutte contre la récidive</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	Sociologie de la population carcérale	3,5							
Matière	ANNUEL	Droit pénitentiaire comparé (possibilité de classes en ligne)	7							
Matière	ANNUEL	Atelier pratique : La norme en détention	3,5							
Bloc	ANNUEL	Module 2 : Les droits fondamentaux de la personne détenue								
Bloc	ANNUEL	Le contrôle extérieur et les droits de la personne détenue								
Matière	ANNUEL	<i>Le Contrôleur général des Lieux de privation de liberté</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	<i>Les standards du Conseil de l'Europe et du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (possibilité de classe en ligne)</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	Publics vulnérables en détention		3,5						
Matière	ANNUEL	La mise en œuvre du droit à la santé en détention	7							
Matière	ANNUEL	Les activités de réinsertion en détention	3,5	3,5						
Matière	ANNUEL	Le détenu citoyen		3,5						
Bloc	ANNUEL	Module 3 : Le régime pénitentiaire								
Matière	ANNUEL	Institutions pénitentiaires et régime de détention (en immersion si effectif < à 15)	3,5		1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	3,5
Matière	ANNUEL	Visite d'un établissement pénitentiaire	2							
Matière	ANNUEL	Acteurs et métiers pénitentiaires	3,5							
Matière	ANNUEL	Les services pénitentiaires d'insertion et de probation	3,5							
Matière	ANNUEL	L'ENAP et les concours pénitentiaires	3,5							
Bloc	ANNUEL	Sécurité pénitentiaire								
Matière	ANNUEL	<i>Sécurité, technologies et moyens de contrainte</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	<i>Usage de la force et des armes</i>	3,5							
Bloc	ANNUEL	Pratique du culte et lutte contre la radicalisation en détention								
Matière	ANNUEL	<i>Pratique du culte en détention</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	<i>Lutte contre la radicalisation en détention</i>	3,5							
Bloc	ANNUEL	Module 4 : Le contentieux pénitentiaire								
Matière	ANNUEL	Atelier pratique : le Juge en détention	3,5							
Matière	ANNUEL	Atelier pratique : travail sur dossier	3							
Bloc	ANNUEL	Le contentieux judiciaire								
Matière	ANNUEL	<i>Le contentieux de la détention provisoire</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	<i>Le contentieux de l'application des peines</i>	3,5							
Bloc	ANNUEL	Le contentieux administratif								
Matière	ANNUEL	<i>Le contentieux indemnitaire et le référé-liberté</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	<i>Le contentieux pour excès de pouvoir</i>	3,5							
Matière	ANNUEL	Le contentieux disciplinaire	3,5							

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE	DROIT	
LIBELLÉ		Expertise de justice, professionnels de santé
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-02-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Le stagiaire titulaire du DU "Expertise judiciaire, professionnels de santé" peut postuler le Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé".		
Ses notes obtenues en DU "Expertise judiciaire, professionnels de santé" seront reprises en Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé" pour l'UE1, l'UE5, l'UE6 et l'UE7. Il devra cependant participer aux enseignements et/ou aux cas pratiques de ces unités d'enseignement.		
Pour obtenir le Master "Droit, Économie, Gestion, mention Droit de la santé, parcours type Expertise de justice, professionnels de santé", le stagiaire devra en outre valider l'UE2 et l'épreuve "assurance et indemnisation" de l'UE3 et l'épreuve transaction en dommage corporel de l'UE6.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les Unités d'enseignements sont capitalisables dès lors que le stagiaire obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Diplôme d'Université		Expertise de justice, professionnels de santé								Session Unique			Observation session d'examens
										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Blocs	ANNUEL	RNCP38194BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques											
UE	ANNUEL	UE 1	10	6		5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	ANNUEL	Formation à la recherche juridique	6	3									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	ANNUEL	Méthodologie de recherche scientifique	4	3									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Blocs	ANNUEL	RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 1/4											
UE	ANNUEL	UE 2	19,5	45		12,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3	
Matière	ANNUEL	Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation	10,5	24									Ecrit transverse
Matière	ANNUEL	Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation	9	21									
Blocs	ANNUEL	RNCP38194BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38194BC05 - Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé											
UE	ANNUEL	UE 3	12	15		5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	1			
Matière	ANNUEL	Législation professionnelle (dont contentieux de la sécurité sociale dans la cadre de l'indemnisation du dommage corporel)	6	6									
Matière	ANNUEL	Méthodologie et validation scientifique	3	4,5									Travail sur dossiers avec présentation orale ou QCM
Matière	ANNUEL	Analyse et compréhension des décisions de justice	3	4,5									
Blocs	ANNUEL	RNCP38194BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 2/4											
UE	ANNUEL	UE 4	18,5	28		9	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	3	
Matière	ANNUEL	Méthodologie de l'expertise	3	3									réalisation d'une expertise et présentation orale
Matière	ANNUEL	Schéma directeur d'une expertise		3									
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre général	14	12									
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre spécifique		10									
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 1		10									
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 2		10									Pour le cadre spécifique, choix d'une spécialité parmi les 5 proposées. (Activité pédagogique spécifique)
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 3		10									
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 4		10									
Matière	ANNUEL	Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 5		10									
Matière	ANNUEL	Cas pratique la transaction	1,5										
Blocs	ANNUEL	RNCP38194BC05 - Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 3/4											

Diplôme d'Université		Expertise de justice, professionnels de santé								Session Unique			Observation session d'examens
										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE 5	15	34,5		9	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	3			
Matière	ANNUEL	Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès	3	12									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	ANNUEL	Expertise administrative : particularités missions procédures	1,5	1,5									
Matière	ANNUEL	L'expert en procédure pénale	1,5	3									
Matière	ANNUEL	La transaction en dommage corporel	4,5	15									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	ANNUEL	Obligations déontologiques de l'expert	1,5	1,5									
Matière	ANNUEL	Le sapiteur, le collège d'experts, la coexpertise - gestion des difficultés	3	1,5									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Blocs	ANNUEL	RNCP38194BC10 - Gérer les contentieux de la santé 4/4											

Diplôme d'Université		Expertise de justice, professionnels de santé								Session Unique			Observation session d'examens
										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
		Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	
UE	ANNUEL	UE 6	26,5	18		7	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	3			
Matière	ANNUEL	Approche expertale responsabilité civile et indemnisation	9	3									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	ANNUEL	Evaluation médicale du préjudice	11,5	9									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	ANNUEL	Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques	3	6									Peut prendre la forme d'exercices pratiques ou de QCM
Matière	ANNUEL	Outils spécifiques d'analyse du mouvement	3										
		Total année	101,5	146,50								6	
			248										

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Médiation : Droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale	
Session DU	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Le module d'harmonisation juridique optionnel" devient obligatoire pour les candidats n'ayant pas de pré-requis juridiques suffisants après décision de la commission d'admission		
Les stagiaires devront effectuer une demi-journée (3h) d'observation dans une permanence en juridiction. Les heures de permanence leur seront indiquées au démarrage de la formation. Leur présence sera attestée par le médiateur de permanence.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire. Les justificatifs d'absence à une épreuve doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
Au cas d'échec à une UE, le stagiaire sera autorisé à se présenter à une seconde session, il n'y a pas de report de note pour les matières composant l'UE.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 dans une UE		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Médiation : Droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale							1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
									Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP		Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE 1 : Principes généraux de la médiation			3	Non	Non						
Bloc	ANNUEL	Module 1 : Le cadre de la médiation			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2	Oral	3	oral sur un sujet transversal portant sur l'intégralité de l'UE
Matière	ANNUEL	Sources et Médiation dans les Modes Alternatifs de Règlement des Conflits		6									
Matière	ANNUEL	Médiation conventionnelle - Médiation judiciaire - Médiation pénale		12									
Matière	ANNUEL	Déontologie et responsabilité		6									
Bloc	ANNUEL	Module 2: Pratique de la médiation			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2			
Matière	ANNUEL	Sensibilisation aux outils de communication		8									
Matière	ANNUEL	Techniques et méthodes		20									
Matière	ANNUEL	Comportements et médiation		20									
Matière	ANNUEL	Expériences de médiation		12									
Matière	ANNUEL	Séminaire de partage d'expérience		9									
UE	ANNUEL	UE 2 : Enseignements et pratiques de spécialité			3	Non	Non						
Bloc	ANNUEL	Module 3 : Médiation et travail			Non	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	3	Oral	3	L'oral de la seconde session se déroule dans les mêmes conditions que pour la première
Matière	ANNUEL	Médiation et application du droit du travail		15									
Bloc	ANNUEL	Module 4 : Médiation et vie des affaires et de l'entreprise											
Matière	ANNUEL	Médiation, vie des affaires et de l'entreprise		15									
Matière	ANNUEL	Médiation et consommation		3									
Bloc	ANNUEL	Module 5 : Médiation et vie familiale											
Matière	ANNUEL	Régimes matrimoniaux et successions		6									
Matière	ANNUEL	Médiation et séparation		18									
Bloc	ANNUEL	Module 6 : Enseignements de synthèse											
Matière	ANNUEL	Action d'information sur la médiation		16									
Matière	ANNUEL	Communication et conduite d'entretien		18									
Matière	ANNUEL	Ateliers pratiques de perfectionnement		14									
Matière	ANNUEL	Immersion en juridiction		3									
UE	ANNUEL	Harmonisation juridique (optionnel)	DUURM103	21									
		TOTAL		201						7			

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Droit des personnes et de la famille - parcours DU	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024 xxxxxxxx, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
Pas de stages prévu		
Autres modalités		
Le candidat ayant validé les trois Diplôme d'Université « Enfance », « Personnes vulnérables » et « Droit de l'homme et de la famille », et dans la limite de cinq ans à compter de la première inscription, présenter soit un grand oral, soit la soutenance d'un mémoire ou d'un projet tutoré dont le sujet a été au préalable validé par le responsable du diplôme. La validation de cette dernière épreuve notée sur 40, associée à celle des trois Diplômes d'Université sus-cités permet d'obtenir le Master 2 Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, parcours type Droit des personnes et de la famille. Chacun des Diplômes d'Université précités doit être suivi séparément après validation du plan de formation individualisé par le responsable pédagogique du Master 2 Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, parcours type Droit des personnes et de la famille. Les Diplômes d'Université validés sont capitalisés.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Une seule session d'examen est prévue sur cette formation.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note moyenne globale supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
La note moyenne de chaque diplôme d'université est capitalisée et reportée lorsque le stagiaire souhaite obtenir le Master 2 Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, parcours type Droit des personnes et de la famille, en suivant les 3 DU.		
Compensation		
Chaque DU peut être obtenu par compensation des épreuves entre elles		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Droit de l'homme et de la famille						1ère session	
Parcours								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	ANNUEL	Enseignements fondamentaux		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Les couples	18						
Matière	ANNUEL	Les solidarités familiales	10						
Matière	ANNUEL	Le droit patrimonial de la famille	18						
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	
Matière	ANNUEL	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille	10						
UE	ANNUEL	Séminaires							
Matière	ANNUEL	Surendettement	10						
Matière	ANNUEL	Protection internationale de la personne	10						
Matière	ANNUEL	Vie familiale et activité professionnelle	10						
		TOTAL	86						

Diplôme d'université		Personnes vulnérables						1ère session	
Parcours								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	ANNUEL	Enseignements fondamentaux		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3
Matière	ANNUEL	Le droit de la bioéthique	18						
Matière	ANNUEL	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18						
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	
Matière	ANNUEL	Droit international privé de l'Union Européenne	10						
Matière	ANNUEL	La personne vulnérable : les droits du malade	10						
UE	ANNUEL	Séminaires							
Matière	ANNUEL	Surendettement	10						
Matière	ANNUEL	Protection sociale de la famille	10						
Matière	ANNUEL	Protection internationale de la personne	10						
		TOTAL	86						

Diplôme d'université		Enfance						1ère session	
Parcours								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée
UE	ANNUEL	Enseignements fondamentaux		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3
Matière	ANNUEL	L'enfant : la filiation	18						
Matière	ANNUEL	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18						
Matière	ANNUEL	Les solidarités familiales	10						
UE	ANNUEL	Enseignements complémentaires		1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	
Matière	ANNUEL	Droit pénal des mineurs	10						
UE	ANNUEL	Séminaires							
Matière	ANNUEL	Enfance et adolescence en difficulté	15						
Matière	ANNUEL	Responsabilités professionnelles	10						
Matière	ANNUEL	Protection sociale de la famille	10						
		TOTAL	91						

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Normes et Religions	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Une autorisation de redoublement peut être accordée par la Commission Pédagogique. Elle n'est envisagée que sur demande expresse du candidat ajourné et donne lieu à la mise en place d'un parcours de formation individualisé		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
UE 1 : Module 1 : 2 épreuves transverses, composées de cas pratiques et de questions théoriques, notées sur 20, portant, pour l'un, sur les enseignements « Introduction au droit », « Histoire juridique du régime des cultes en France » et « Droit privé et religions » ; pour l'autre sur les autres enseignements du module 1. Les sujets seront transmis en ligne et les stagiaires disposeront d'un délai déterminé à l'avance pour réaliser ces cas pratiques qui seront restitués en ligne. -Module 2 : 1 épreuve écrite d'1 heure, notée sur 20, portant sur les enseignements du module 2 et prenant la forme de QCM, organisée lors du regroupement intermédiaire en présentiel. Sont autorisés à participer à l'examen de l'UE 2 les stagiaires qui auront suivi l'ensemble des séminaires thématiques du module 3.		
UE 2 : L'examen consiste en une épreuve orale, coefficient 2. Elle a une durée totale de 30 min (10 min d'exposé, 20 min de discussion). Elle est soutenue devant un jury composé a minima de 2 intervenants du diplôme, dont obligatoirement un enseignant-chercheur. Cette épreuve se déroule sous la forme d'un exposé-discussion, avec éventuellement une mise en situation. Les candidats se verront remettre un sujet, et disposeront d'un temps de préparation d'une heure.		
Seconde chance		
Dans chaque UE, en cas d'obtention d'une note globale inférieure à 10/20 à l'issue des épreuves de session 1, une seconde session d'examen sera organisée pour les épreuves où le stagiaire n'aurait pas obtenu la moyenne. Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues lors de la première session sont réputées définitivement acquises et intégralement reportées lors de la seconde session. L'accès à la seconde session n'est ouvert qu'aux personnes ayant effectivement participé aux épreuves de la première session.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Note moyenne égale ou supérieure à 10/20, sans note inférieure à 10/20 aux UE		
Capitalisation/conservation		
Les notes supérieures ou égales à 10/20 sont réputées définitivement acquises et intégralement reportées en cas de redoublement.		
Compensation		
Les épreuves se compensent entre elles dans chaque UE mais les UE ne sont pas compensables entre elles.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DIU Normes et Religions								1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
										Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	UE 1				3	Non	Non						Les épreuves de la session 2 prendront la forme d'un devoir sur table en présentiel ou en distanciel d'une durée maximale de 2h pour chacune des épreuves.
Bloc	ANNUEL	Module 1 : Institutions publiques, Laïcité et droit des religions				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit		Écrit		
Matière	ANNUEL	Introcution au droit		10										
Matière	ANNUEL	Histoire juridique du régime des cultes en France		14										
Matière	ANNUEL	Liberté religieuse et laïcité		16										
Matière	ANNUEL	Services publics et religions		16										
Matière	ANNUEL	Grands systèmes politiques contemporains et religions		18										
Matière	ANNUEL	Droit privé et religion		18										
	ANNUEL													
Bloc	ANNUEL	Module 2 - Connaissances religieuses et sciences sociales des religions				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit		Écrit	Les épreuves de la session 2 prendront la forme d'un devoir sur table en présentiel ou en distanciel d'une durée maximale de 2h pour chacune des épreuves.	
Matière	ANNUEL	Sciences sociales et religions		9										
Matière	ANNUEL	Connaissances religieuses : présentation du judaïsme		7										
Matière	ANNUEL	Connaissances religieuses : présentation de l'islam		7										
Matière	ANNUEL	Connaissances religieuses : présentation du christianisme		7										
Matière	ANNUEL	Connaissances religieuses : Religions émergentes		3.5										
Matière	ANNUEL	Politiques d'intégration et religions		10										
UE	ANNUEL	UE 2				2	Non	Non						La seconde session d'examen est organisée dans les mêmes conditions que la première session, mais avec la possibilité de prévoir une visio-conférence.
Bloc	ANNUEL	Module 3 : Séminaires en présentiel				2	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral		Oral		
Matière	ANNUEL	Enseignement et laïcité	3.5											
Matière	ANNUEL	Gestion du fait religieux en entreprise	3.5											
Matière	ANNUEL	Force de l'ordre et religions	3.5											
Matière	ANNUEL	Etablissements de santé et religions	3.5											
Matière	ANNUEL	Milieu carcéral et gestion du fait religieux	3.5											
Matière	ANNUEL	Médiation interculturelle et gestion des conflits	7											
		Total diplôme	24.5	135.5										